

Les actionnaires de RSA et le Bureau de la concurrence du Canada approuvent l'offre visant l'acquisition de RSA Insurance Group PLC (« RSA »)

TORONTO, le 18 janvier 2021 - Intact Corporation financière (TSX : IFC) (« Intact » ou la « Société ») est heureuse de souligner que, lors de l'assemblée ordonnée par le tribunal de RSA et de l'assemblée générale de RSA tenues chacune plus tôt aujourd'hui dans le cadre de l'offre visant RSA présentée par Regent Bidco Limited (« Bidco »), filiale en propriété exclusive d'Intact (l'« Acquisition »), qui sera réalisée au moyen d'un plan d'arrangement approuvé par le tribunal en vertu de la partie 26 de la *Companies Act 2006* (le « plan d'arrangement ») :

- A) la majorité requise des actionnaires visés par le plan d'arrangement a voté afin d'approuver le plan d'arrangement;
- B) la majorité requise des actionnaires de RSA a voté afin d'adopter les résolutions visant à mettre en œuvre le plan d'arrangement.

Les détails des résolutions adoptées sont énoncés dans le document relatif au plan d'arrangement publié le 16 décembre 2020 dans le cadre de l'Acquisition (le « document relatif au plan d'arrangement »).

En outre, Intact a obtenu l'approbation inconditionnelle pour l'Acquisition du Bureau de la concurrence du Canada, qui a envoyé une lettre de non-intervention le 12 janvier 2021.

La clôture de l'Acquisition devrait avoir lieu au deuxième trimestre de 2021, sous réserve de l'obtention de l'approbation des autorités de réglementation et des autorités antitrust compétentes, ainsi que du respect des autres conditions de clôture ou (s'il est possible d'y renoncer) de la renonciation à celles-ci.

« Le vote des actionnaires de RSA tenu aujourd'hui représente un jalon important », a déclaré Charles Brindamour, chef de la direction d'Intact Corporation financière. « Grâce à l'appui des actionnaires et à l'approbation récente du Bureau de la concurrence du Canada, nous sommes sur la bonne voie pour réaliser l'Acquisition au deuxième trimestre de 2021. Les préparatifs vont bon train, et nous avons hâte d'accueillir nos collègues de RSA au sein de la famille d'Intact. »

L'Acquisition n'est effectuée qu'en vertu du document relatif au plan d'arrangement, qui (avec les formulaires de procuration) contient les modalités et conditions complètes de l'Acquisition.

Les termes clés qui ne sont pas définis aux présentes ont le sens qui leur est attribué dans le document relatif au plan d'arrangement.

D'autres renseignements au sujet de l'Acquisition peuvent être consultés sur le microsite intitulé [« Acquisition de RSA Insurance Group plc »](#).

À propos d'Intact

Intact Corporation financière est le plus important fournisseur d'assurance incendie, accidents et risques divers (IARD) au Canada et un fournisseur de premier plan d'assurances spécialisées en

Amérique du Nord, avec plus de 11 G\$ de primes annuelles totales. La Société compte environ 16 000 employés qui sont au service de plus de cinq millions de particuliers, d'entreprises et de clients du secteur public par l'intermédiaire de bureaux au Canada et aux États-Unis.

Au Canada, Intact distribue ses produits d'assurance sous la marque Intact Assurance par l'intermédiaire d'un vaste réseau de courtiers, notamment sa filiale en propriété exclusive, BrokerLink, et directement aux consommateurs par l'intermédiaire de belairdirect. Frank Cowan Company, agence générale de premier plan, offre des programmes d'assurance aux entités publiques, notamment des services de gestion des risques et des sinistres au Canada.

Aux États-Unis, Intact Insurance Specialty Solutions fournit des produits et services d'assurance spécialisée par l'intermédiaire d'agences indépendantes, de courtiers régionaux et nationaux, de grossistes et d'agences générales de gestion. Les produits sont souscrits par les filiales d'assurance d'Intact Insurance Group USA, LLC.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Demandes des médias auprès d'Intact

Jennifer Beaudry
Directrice, Relations avec les médias
1-514-282-1914, poste 87375
jennifer.beaudry@intact.net

Demandes des investisseurs auprès d'Intact

Ryan Penton
Directeur principal, Relations avec les investisseurs
1-416-341-1464, poste 45112
ryan.penton@intact.net

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Certains des énoncés inclus dans le présent communiqué concernant l'Acquisition ou tout autre événement ou fait futur sont des énoncés prospectifs. Les mots « peut », « devrait », « pourrait », « prévoit », « s'attend », « planifie », « a l'intention de », « indique », « croit », « estime », « prédit », « susceptible de » ou « éventuel », ou la forme négative ou d'autres variations de ces mots ou autres mots ou phrases similaires ou comparables indiquent des énoncés prospectifs. Sauf indication contraire, les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué sont valables au 18 janvier 2021 et sont susceptibles de changer après cette date.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les estimations et les hypothèses formulées par la direction à la lumière de son expérience et de sa perception des tendances historiques, de la conjoncture actuelle et des développements futurs prévus, ainsi que d'autres facteurs que la direction estime appropriés dans les circonstances. En plus des autres estimations et hypothèses qui peuvent être mentionnées dans les présentes, des estimations et des hypothèses ont été effectuées à l'égard notamment de l'obtention de toutes les approbations requises en temps voulu et selon des modalités jugées acceptables par la Société, de la réalisation des avantages prévus sur le plan stratégique, financier et autre de l'Acquisition, et des contextes économique et politique et de la conjoncture sectorielle. Toutefois, la réalisation de l'Acquisition devrait être assujettie aux conditions de clôture d'usage, à des droits de résiliation et à d'autres risques et incertitudes, notamment des approbations réglementaires, et rien ne garantit que l'Acquisition sera effectuée selon l'échéancier prévu, si tant est qu'elle le soit.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué sont tous visés par ces mises en garde et par les mises en garde figurant à la section « Gestion des risques » (sections 22 à 27) de notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 (le « rapport de gestion annuel »), à la section « Gestion des risques » (sections 17 et 18) de notre rapport de gestion

pour le trimestre clos le 30 septembre 2020 et à la section « Facteurs de risque – Risques liés à l’acquisition » de notre présentation intitulée « Création d’un assureur IARD de premier plan » datée du 18 novembre 2020, que l’on peut consulter sur notre site Web. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui pourrait avoir une incidence sur la Société. Ces facteurs devraient, toutefois, être examinés avec soin. Bien que les énoncés prospectifs soient basés, de l’avis de la direction, sur des hypothèses raisonnables, la Société ne peut garantir aux investisseurs que les résultats réels seront en corrélation avec ces énoncés prospectifs. Les investisseurs ne devraient pas se fier aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions et ils devraient s’assurer que l’information qui précède est considérée avec soin lorsqu’ils examinent des énoncés prospectifs contenus dans les présentes. La Société et la direction n’ont pas l’intention de mettre à jour ni de réviser les énoncés prospectifs, et ne s’engagent pas à le faire, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d’événements futurs ou autrement, sauf dans la mesure exigée par la loi.

Mise en garde

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d’une offre d’achat ou de souscription de titres et ne fait pas partie d’une telle offre ou sollicitation; il ne doit pas, en totalité ou en partie, constituer le fondement d’un contrat ou d’un engagement, ni être invoqué dans le contexte d’un contrat ou d’un engagement, ni servir d’incitatif à la conclusion d’un contrat ou d’un engagement, quelle qu’en soit la nature.

Les renseignements figurant dans le présent communiqué au sujet de la Société ne se veulent pas exhaustifs et ne comprennent pas tous les renseignements dont un investisseur pourrait avoir besoin pour évaluer l’opportunité d’effectuer un placement dans la Société. Les renseignements sont fournis entièrement sous réserve des renseignements communiqués publiquement par la Société et de la mise en garde concernant les énoncés prospectifs incluse dans le présent communiqué.

Aucune déclaration ou garantie, expresse ou implicite, n’est faite ou donnée par la Société ou en son nom ou par ses administrateurs, dirigeants ou employés quant à l’exactitude, à l’exhaustivité ou au caractère adéquat des renseignements ou des opinions contenus dans le présent communiqué, et aucune personne n’accepte de responsabilité à l’égard de ces renseignements ou opinions. En fournissant le présent communiqué, la Société ne s’engage pas à donner aux investisseurs l’accès à des renseignements supplémentaires, à mettre à jour le présent communiqué ou à corriger les inexactitudes ou les omissions que pourrait contenir le présent communiqué et qui pourraient devenir évidentes, et rejette toute obligation de le faire. Les renseignements et les opinions figurant dans le présent communiqué ne sont valables qu’à la date de celui-ci. Le présent communiqué ne saurait être interprété comme un avis juridique, financier ou fiscal. Chaque investisseur devrait consulter un conseiller juridique, un conseiller financier indépendant ou un fiscaliste pour obtenir un avis d’ordre juridique, financier ou fiscal.

Le présent communiqué n’est pas destiné à être publié ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis d’Amérique. Il ne constitue pas une offre de titres aux fins de vente aux États-Unis. Les titres dont il est question aux présentes n’ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933* (la « Loi de 1933 »), en sa version modifiée, et ils ne peuvent être placés ni vendus aux États-Unis, sauf aux termes d’une dispense applicable de l’obligation d’inscription. Les titres ne sont pas offerts au public aux États-Unis. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation

d'une offre d'achat des titres aux États-Unis ou dans tout autre territoire où une telle offre est illégale.